

ESPACE EUROPEEN

Un entretien avec M. Antoine Waechter

« Des événements comme les délocalisations d'entreprises nous font la démonstration que, l'Europe à la carte, ça ne peut pas fonctionner », nous déclare le porte-parole des Verts

Avant les élections législatives des 21 et 28 mars, nous avons interrogé des dirigeants de la majorité et de l'opposition sur la politique européenne de la France. Après MM. Philippe Séguin, Valéry Giscard d'Estaing et Laurent Fabius (*le Monde* des 6, 13 et 20 février), nous publions un entretien avec M. Antoine Waechter.

« Les questions européennes vous paraissent-elles devoir entrer dans la campagne électorale des Verts et, dans une certaine mesure au moins, dans la définition de leur stratégie ?

— Marginalement, parce que la construction européenne est un moyen, pas une fin en soi, et en tout cas elle n'est pas dans la préoccupation des gens. Les gens découvrent la nécessité de l'Europe quand se produisent des événements comme Hoover, mais aujourd'hui leur préoccupation c'est le chômage, la dégradation de l'environnement, le cas échéant l'insécurité. Toutes ces choses peuvent trouver des réponses dans le cadre européen mais — du moins c'est l'impression que j'ai au contact des électeurs — le moyen européen n'est pas présent à leur esprit.

— N'est-il pas de la responsabilité d'un parti d'en parler ? Vous considérez qu'une campagne législative n'est pas le bon moment ?

— Je crois que ce n'est pas le bon moment parce que les préoccupations des gens, c'est le renouvellement des pratiques politiques face à la déliquescence de la morale publique, face au sentiment que la classe politique a abandonné le pouvoir à d'autres sphères — que ce soient les techniciens, l'administration, voire les mécanismes du marché, — ce sont l'inquiétude face au chômage, la mobilisation sur l'environnement. Tout cela laisse peu de place pour la dimension européenne. Bien entendu, cette dimension, nous l'abordons dans la mesure par exemple où ce que nous proposons pour lutter contre le chômage suppose qu'il y ait une harmonisation avec les autres pays de la Communauté. Et puis, il est évident que des événements comme les délocalisations d'entreprises font la démonstration que l'Europe à la carte, ça ne peut pas fonctionner.

— Vous y voyez une faiblesse du traité de Maastricht ?

— Ce n'est pas Maastricht qui

est en cause en tant que tel, mais le fait qu'on ait admis qu'il puisse y avoir des pays, comme la Grande-Bretagne, qui n'adhèrent pas à tel ou tel aspect du traité, en l'occurrence le volet social. Les délocalisations d'entreprises font une double démonstration : la première, c'est qu'il faut que les règles du jeu soient les mêmes pour tout le monde dès lors qu'on a un marché unique ; la seconde, que nous formulons de manière vigoureuse dans le cadre des élections européennes en 1989, c'est qu'il y a une erreur de chronologie dans la construction européenne : on a fait le marché unique avant de faire l'Europe sociale et l'Europe de l'environnement. Aujourd'hui, la libre circulation des marchandises et des capitaux existe alors même que les coûts salariaux et environnementaux sont disparates.

« Sortir d'une vision purement économiste »

— Les pays du sud de l'Europe n'étaient pas en mesure d'adopter une démarche inverse, ils y avaient une entrave à leur croissance. Le traité de Maastricht n'organise-t-il pas aussi l'harmonisation et la « cohésion » progressives ?

— Les pays du sud de l'Europe ont effectivement adhéré à Maastricht dès lors que le traité manifestait une volonté d'harmonisation progressive. Mais la Charte sociale, pour l'heure, n'existe pas. L'Espagne en particulier ne semble pas prête à accélérer le processus. Ce qui est en cause, ce n'est pas Maastricht, sauf pour ce qui est de la Grande-Bretagne, c'est le marché unique, c'est-à-dire l'Acte unique.

— Les Verts ont été très divisés au moment du référendum sur Maastricht ; ce clivage demeure-t-il sur les questions européennes ou a-t-il été résorbé ?

— Cela n'a jamais été un clivage sur l'Europe. Il y a eu une divergence sur la stratégie à suivre à propos de Maastricht. Il y avait ceux qui pensaient qu'il fallait dire « non », bloquer le processus européen, pour obtenir davantage sur le social et l'environnement. Et il y avait ceux qui, comme moi, pensaient au contraire que Maastricht est une tentative de sortir d'une vision purement économiste de

l'Europe, que certes c'est une démarche bien insuffisante, mais qu'il vaut mieux être dans le mouvement plutôt que prendre le risque de bloquer durablement sur l'Acte unique.

— Car c'est l'Acte unique qui est critiqué, pas les tentatives de dépasser l'Acte unique contenues dans Maastricht. Encore qu'il y ait eu dans le camp des « non » ceux qui, d'une manière plus radicale, refusent la monnaie unique. Ceux-là sont plus nombreux. Ils refusent la monnaie unique au nom de la souveraineté, au nom du droit d'un pays à se protéger, à maîtriser ses taux d'intérêt, à évaluer sa monnaie si besoin est, etc.

— Dans l'hypothèse où le processus de ratification de Maastricht va à son terme avec les Danois et les Britanniques, quelle devrait être la suite selon vous ?

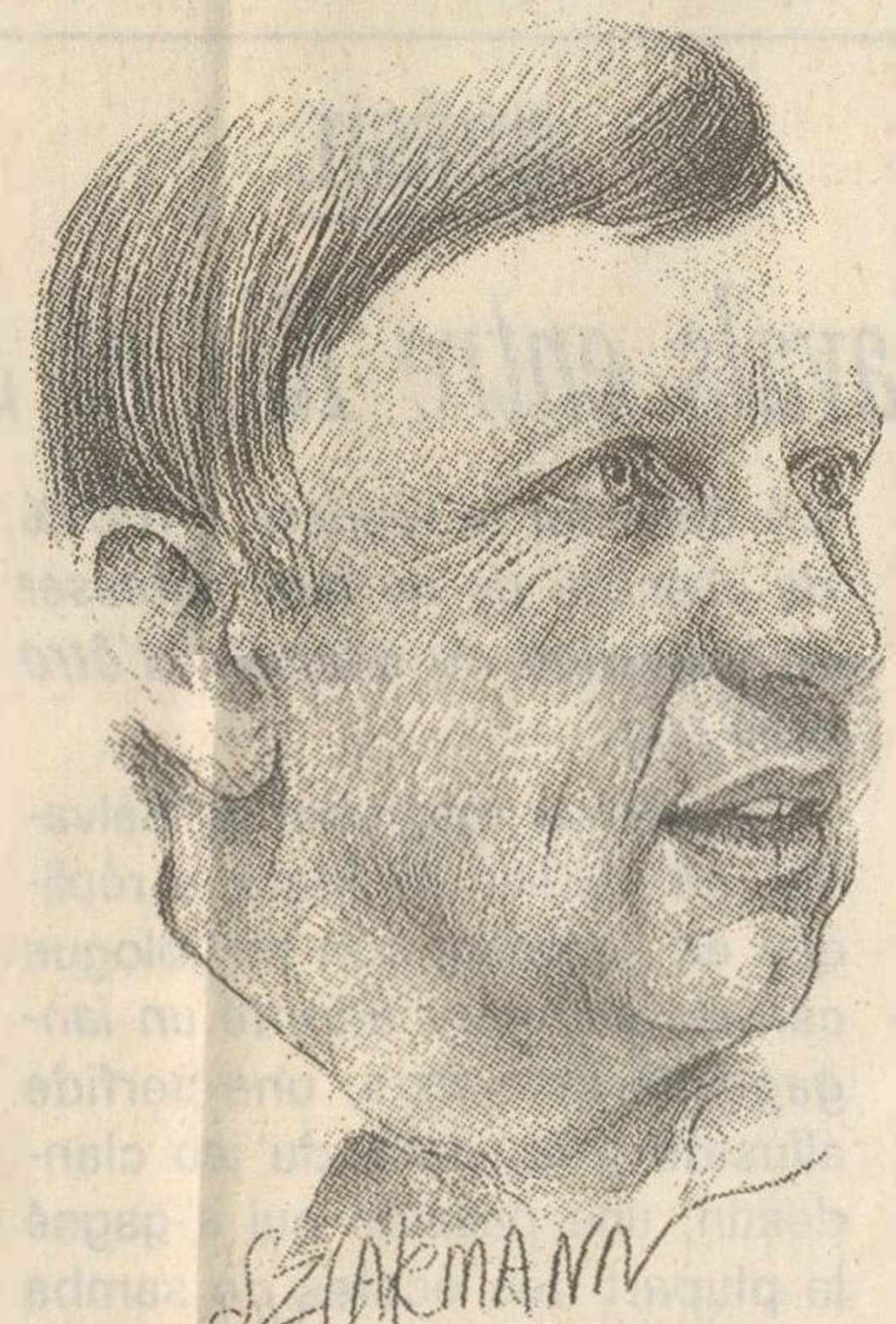
— Le plus important dans Maastricht, c'est le passage d'une relation intergouvernementale, où chaque pays a la possibilité d'émettre son veto, à l'amorce d'un véritable gouvernement européen où il est possible de prendre une décision à la majorité pour faire avancer les choses. Il y a une revendication d'aller très vite dans les domaines social et environnemental. La difficulté, c'est l'attitude de la Grande-Bretagne, et la vraie question c'est de se demander si l'on peut continuer de construire l'Europe avec elle.

— A propos des délocalisations, j'ai eu l'occasion de présenter au Parlement européen un rapport sur une politique européenne de planification territoriale dont le principal objectif serait de diffuser le développement sur l'ensemble du territoire européen. Les Fonds structurels sont insuffisants pour éviter la concentration de l'activité sur cette « banane » qui va de Londres à Milan, de Paris à Amsterdam. Il faut une véritable stratégie de gestion équilibrée du territoire. Cela suppose une volonté commune, une politique commune ; si chaque pays essaie de tirer la couverture à soi, c'est impossible. La résolution a d'ailleurs été adoptée à l'unanimité par le Parlement européen mais elle n'a donné lieu pour l'instant qu'à la production d'études.

— C'est au Parlement européen que votre mouvement a d'abord émergé. Or on a l'impression maintenant d'une espèce de désaffection de votre

part ; est-ce que c'est une critique de l'institution ?

— Il y a eu deux phénomènes. La formule que j'utilisais au moment des élections européennes — le Parlement européen c'est comme un vélo à grand braquet sur terrain plat : il faut pédaler beaucoup pour avancer peu — se vérifie quotidiennement. Nous consacrons beaucoup de temps à l'Europe, nous faisons voter des résolutions et nous ne les voyons jamais appliquées. C'est de nature à décourager les plus obstinés. Le second aspect, c'est la rotation que nous avons faite : la première géné-



ration de députés à l'Assemblée avait une formation, peut-être une étoffe différente de la seconde. Nous étions neuf, sept nouveaux ont pris la relève. Ils n'ont pas la notoriété des premiers, mais je vous assure qu'ils travaillent.

« Un protectorat sur la Bosnie »

— Le fait de recruter dans les mouvements associatifs, parmi des gens qui ont des préoccupations essentiellement écologiques, n'implique-t-il pas une carence des militants sur toutes ces questions qui dépassent les préoccupations locales et les combats singuliers ? N'y a-t-il pas là une faiblesse structurelle ?

— Ce n'est pas une faiblesse de la structure, mais il est vrai qu'il

peut y avoir parfois un décalage entre nos militants et nos élus européens et nationaux. Avant cette réussite européenne, nous n'avions que fort peu d'élus, c'est-à-dire fort peu de femmes et d'hommes ayant l'expérience d'une activité parlementaire. D'autre part, il est vrai que les écologistes ont bien souvent une approche essentiellement locale ou régionale. Nous le ressentons dans la difficulté de faire monter au niveau national des gens qui aient une vision suprarégionale des choses. Le plus souvent leur vision est interrégionale.

— Vous êtes cependant tenu d'avoir cette vision globale des choses, y compris dans votre stratégie partisane, dans vos alliances.

— Ce que je vous dis là ne vaut pas pour les leaders nationaux. C'est à leur niveau que se déterminent les orientations. De plus, tout cela est évolutif : nous avons maintenant une certaine d'élus dans les conseils régionaux qui font rapidement leur formation au contact des situations.

— Quels sont maintenant vos rapports avec les Verts allemands ?

— Ils se sont toujours faits par le biais du Parlement européen.

— Et alors, ça marche moins bien ?

— La structure nationale a peu de contacts avec la structure nationale des « Grünen ». Il y en avait davantage il y a quelques années, lorsque nous n'étions pas au Parlement européen.

— Les Verts ont pris récemment, à propos de l'ex-Yougoslavie, une position assez surprenante, en faveur d'une intervention militaire, ce qui semblait contredire une certaine tradition pacifiste.

— Je crois que la tradition « pacifiste » des Verts ne doit pas être mal interprétée : elle exprime notre volonté de régler les conflits de manière non violente. Mais lorsque le moyen politique du règlement est épuisé — par exemple l'échec de l'opposition aux élections du 20 décembre en Serbie, l'éviction de Milan Panic, — lorsque s'impose le constat que la force d'interposition passive des Nations unies ne permet pas d'arrêter les manœuvres très graves aux droits de l'homme, on se convainc de la nécessité d'une action de police internationale, qui permette au moins de faire respecter les résolutions des Nations unies.

— Cela dit, nous avons adopté un peu plus tard une autre résolution en faveur d'une idée qui a fait son chemin : celle d'un protectorat des Nations unies sur la Bosnie. Cela consisterait pour les Nations unies à prendre en charge l'administration et la sécurité de l'Etat bosniaque, ce qui supposerait une intervention massive de fonctionnaires et de forces de l'ordre onusiennes.

— Comment feraient-elles cesser les combats ?

— La seule difficulté dans cette démarche, c'est en effet la mise en œuvre initiale.

« Des moyens de défense non armés »

— Tous les Verts n'étaient pas d'accord avec la première résolution ?

— Il y a eu un débat, un vote. Si tout le monde parlait de la même voix, il n'y aurait plus de débat. C'est vrai que cette résolution représente une évolution par rapport à des positions antérieures. Quand les événements n'ont pas encore donné l'occasion de moduler une position de principe, certains ont tendance à considérer cette position de principe comme une espèce de dogme, en l'occurrence le refus absolu de toute intervention militaire. Certains ont cru que les Verts s'identifiaient aux pacifistes qui veulent la disparition immédiate de toutes les armées de la planète. Cela peut être un objectif à long terme, mais de nombreuses transitions seront nécessaires.

— Quelle est votre philosophie en matière de défense ?

— Sur le court terme, il s'agit de réduire l'investissement militaire, parce que les risques de guerre ne relèvent plus de conflits classiques interétatiques, mais, de tensions entre le Nord et le Sud, entre la pauvreté et la richesse. Notre stratégie de paix est fondée sur le développement.

— Notre démarche vise aussi à débarrasser la France des armes de destruction massive. C'est la raison pour laquelle nous faisons de l'arrêt des essais nucléaires de Mururoa une démarche symbolique forte ; pour nous, c'est le point de départ d'une dynamique internationale en faveur de la disparition de l'arme atomique.

— Nous pensons aussi qu'il faut maintenir le service national, mais donner aux jeunes la possibilité de choisir entre le service classique et un service non armé. Non pas le service civil tel qu'on l'imagine où l'on affecte des jeunes à des tâches d'intérêt général. Hormis cette affectation toujours possible, nous pensons surtout à l'apprentissage des moyens de défense non armés dans le quartier ou dans la ville où l'on réside.

— L'un des porte-parole des Verts a fait récemment une critique virulente de la politique étrangère française.

— Nous avons le sentiment, c'est vrai, que la France cherche d'abord à défendre sa position au Conseil de sécurité des Nations unies et qu'elle est trop suivie des initiatives américaines. Nous n'avons pas le sentiment qu'elle ait marqué beaucoup d'indépendance. De plus, elle apporte trop souvent son soutien à des dictateurs africains.

— L'action humanitaire, cela ne vous paraît pas un acquis important des dernières années ?

— Le bilan reste à faire. Beaucoup de bruit médiatique accompagne l'action humanitaire et les acrobaties de son ministre, mais quel en est le bénéfice ? Qu'est-ce que la création d'un ministère à part entière dans ce domaine a permis de plus par rapport au passé ? C'est ce que je n'arrive pas à mesurer à l'heure actuelle.

— Vous ne croyez pas que les moyens déployés en Irak ou en Yougoslavie sont sans commune mesure avec tout ce qui avait pu être fait précédemment ?

— Pour l'instant, je n'ai pas les éléments du bilan. Cela dit, c'est une démarche positive. Elle met en avant l'exigence d'ingérence pacifique lorsque des populations sont en danger.

Propos recueillis par
CLAIRE TRÉAN

La Suisse en quête de « revitalisation »

Malgré la crise, le refus de l'Espace économique européen n'a pas entraîné la catastrophe annoncée

BERNE

de notre correspondant

PROVISoirement du moins, le catastrophisme helvétique a pour une fois été pris en défaut. Alors qu'au soir du rejet par les électeurs, le 6 décembre dernier, de l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE), les Cassandre prédisaient le pire. Leurs sombres prévisions ne se sont pas réalisées. Dès le lendemain du référendum, la Bourse, qui avait d'abord accusé le coup par quelques signes d'incertitude, se ressaisissait, tandis que le franc suisse réagissait rapidement à la hausse.

Malgré la persistance de la récession, ce constat n'a pas été démenti depuis lors. Quinze jours après le vote sur l'EEE, dans son dernier bulletin mensuel de l'année, la Banque nationale suisse remarquait que « le franc s'est raffermi, les cours des actions ont grimpé » et qu'« un climat favorable règne sur le marché des capitaux ». Poursuivant sur sa lancée, l'indice boursier a progressé de plus de 10 % par rapport au 4 décembre. Même les actions des PME, tournées vers l'exportation, qui paraissent plus vulnérables, ont jusqu'à présent bien résisté. En même temps, on a assisté à un nouveau flux de capitaux, ce qui a permis à l'institut d'émission de détendre sa politique monétaire, entraînant une baisse de plus de 1 % des taux d'intérêt.

Autre pied de nez aux oiseaux de malheur, le « non » des Suisses à l'EEE n'a pas fait fuir les multinationales. Avant le référendum, une grande

société américaine basée à Genève était allée jusqu'à déclarer qu'elle transférerait son siège européen dans un autre pays en cas de refus. Mais, réflexion faite, elle s'est bien gardée de mettre sa menace à exécution. Pour l'heure, ni Philip Morris, ni Dupont de Nemours, ni Hewlett-Packard, ni Caterpillar — pour ne citer que quelques-unes des multinationales établies sur les rives helvétiques du Léman, — n'envisagent de déménager. Même si certaines d'entre elles n'avaient pas caché leur préférence pour un vote positif, le « non » helvétique « n'a rien changé », indiquent-elles, les avantages de garder leur siège européen en Suisse l'emportant toujours sur les inconvénients, du moins à court terme.

Ce n'est sans doute pas par hasard que les grandes banques et les assurances avaient choisi de ne pas trop s'engager dans la bataille. Déjà présentes dans la CEE, elles avaient moins à craindre que d'autres. En outre, le rejet de l'EEE permet de préserver les intérêts de certaines branches de la place financière helvétique, comme la gestion de fortunes. D'ailleurs, des clients étrangers de banques suisses n'avaient pas caché qu'ils pourraient placer leur argent aux îles Caïmans ou dans d'autres paradis fiscaux si la Suisse s'aventurait dans la CEE.

Une fois passées les premières réactions épidémiques, et encaissé le « non » du 6 décembre, le pragmatisme helvétique a peu à peu repris le dessus. S'ils n'ont pas renoncé à leurs objectifs, les partisans de l'intégration européenne s'étonnent de découvrir que le refus de l'EEE n'ait pas encore

eu de conséquences plus dramatiques. Certains, comme le ministre socialiste des finances, M. Otto Stich, qui n'a jamais été un incondicional de l'EEE, estime qu'« il n'y a pas lieu de se lamenter ». « Au contraire, a-t-il déclaré, le « non » à l'EEE est aussi une chance qui nous donne l'occasion de montrer ce dont nous sommes capables ».

Pour lui, les cartes de la Suisse « ne sont pas si mauvaises ». Le ministre des finances considère qu'il importe de donner la priorité à l'assainissement économique et aux finances fédérales. Il souhaite aussi que son pays puisse garder à moyen terme des taux d'intérêt plus bas que dans la CEE. « Alors, indique-t-il, dans quelques années, nous pourrions à nouveau décider, en tant que nation forte, quel chemin nous allons emprunter vers l'Europe ».

Le droit « euro-compatible »

En attendant, le gouvernement entend à la fois préparer l'avenir et parer au plus pressé. Cette double préoccupation apparaît dans un programme de relance qui sera soumis en mars au Parlement. Le but déclaré est de « revitaliser l'économie tout en demeurant euro-compatible ». Soucieux de ne pas rompre les ponts avec l'Europe, le Conseil fédéral cherche à trouver des palliatifs après l'échec du 6 décembre. Le refus de l'accord sur l'EEE a sans doute retardé provisoirement le rapprochement avec Bruxelles mais Berne souhaite « garder ouvertes toutes les options à même d'assurer une

coopération active et solidaire avec la Communauté et les pays de l'AELE ». Après le refus de l'EEE, le gouvernement helvétique en a tiré les enseignements en suspendant sa demande d'adhésion à la CEE, mais en précisant que celle-ci n'était pas retirée. Il a cependant exclu l'ouverture des négociations cette année, comme prévu avec les autres neutres de l'AELE.

De même, il faudra mieux préparer l'opinion avant d'organiser un nouveau référendum sur une adhésion ultérieure à l'EEE, Berne ne pouvant se permettre de prendre dans l'immédiat le risque d'un nouvel échec. Comme cela était le cas pour le suffrage féminin et d'autres questions qui ont mis du temps à mûrir, les Suisses finiront peut-être un jour par rejoindre leur voisins européens, mais leur choix « dépendra de l'évolution des conditions de politique intérieure et extérieure », comme l'a si bien dit M. René Felber, ministre démissionnaire des affaires étrangères.

Afin de ne pas s'isoler de l'EEE, avec lequel la Suisse réalise les deux tiers de son commerce extérieur, le Conseil fédéral veut adapter l'économie et la législation à l'évolution en cours dans les pays voisins. Dans la mesure du possible il espère privilégier les accords bilatéraux, à commencer par les transports aériens et terrestres, puis la recherche et l'éducation. Plus tard, ces accords pourraient englober la reconnaissance des diplômés, les règles d'origine, l'ouverture des marchés publics, les produits agricoles transformés, les assurances, l'asile ou encore les statistiques. Pour préparer le terrain il a été décidé de rendre le

droit suisse plus « euro-compatible » en reprenant notamment trente-six des cinquante lois qui avaient déjà été adaptées en vue de l'entrée dans l'EEE. La Suisse ne s'attend pas à obtenir les avantages d'une participation directe à l'EEE, mais cherche ainsi à atténuer les inconvénients de son choix solitaire.

Si la question européenne demeure entière, les problèmes intérieurs ont néanmoins tendance à reprendre le dessus avec un taux de chômage tout à fait exceptionnel pour la Suisse qui atteignait 4,6 % en janvier. Dans ces conditions il n'est pas étonnant que le programme de « revitalisation » de l'économie donne la priorité aux réformes intérieures. L'un de ses objectifs les plus ambitieux est la révision de la loi sur les cartels visant à une « interdiction sélective » des ententes existantes, ce qui devrait stimuler le commerce et ramener certains prix au niveau de ceux d'autres pays européens. Le gouvernement a également annoncé un début de libéralisation de sa politique à l'égard des travailleurs immigrés, le démantèlement des entraves techniques au commerce et un allègement progressif des freins aux investissements dans la construction.

Jusqu'ici la Suisse a toujours su se ressaisir en période difficile. En lui proposant une « cure de remise en forme », selon l'expression du président de la Confédération, M. Adolf Ogi, ses responsables tablent sur ce vieux réflexe pour la réconcilier avec elle-même et l'engager à marcher avec son temps.

JEAN-CLAUDE BUHRER